

Certification ISAE 3402 : Cegedim Assurances renforce le déploiement de son contrôle interne

Paris, le 2 mars 2015 – [Cegedim Assurances](#), numéro un du marché français des logiciels et services dédiés à l'Assurance de Personnes, annonce de nouvelles certifications pour 2015.

Après avoir obtenu en 2013, la certification ISAE 3402 de Type I sur cinq de ses processus pour sa plateforme de tiers payant, le CETIP, Cegedim Assurances avait décidé de poursuivre ses efforts en 2014 afin d'obtenir l'accréditation de Type II attestant de la robustesse et de la permanence des contrôles mis en place. En complément des processus « Financier », « Hotline », « Editique des cartes de tiers payant », « supervision de la production » et « gestion du paramétrage », le CETIP a choisi d'en ajouter un sixième reposant sur « la gestion du courrier entrant ».

L'accréditation de ces six processus s'est accompagnée de la préparation des chantiers de 2015, à savoir l'audit de nouveaux processus tels que « la gestion des habilitations » et « le paiement des factures ».

Sécurité et garanties complémentaires pour les partenaires et les clients

La certification ISAE 3402 Type II de ces processus est le fruit d'un travail permanent des équipes opérationnelles, tout au long de l'année, dans un esprit d'amélioration continue. Ce travail a nécessité une analyse renforcée des risques liés aux activités et de la pertinence des contrôles associés. L'accréditation Type II matérialise la mise en œuvre des contrôles réguliers qui sont décrits formellement ainsi que la traçabilité absolue de ces contrôles par l'archivage systématique des preuves. D'année en année, les contrôles sont ainsi renforcés et adaptés.

Par le biais de cette certification, le CETIP a pour objectifs de :

- Démontrer son engagement sur la fiabilité de l'ensemble de ses solutions et services,
- Attester de la qualité du contrôle interne par un cabinet d'audit indépendant,
- Disposer d'un cadre de points de contrôle et de référentiels,
- Renforcer sa relation de confiance avec ses partenaires professionnels de santé et ses clients Assureurs Maladie Complémentaires.

Alignement de l'ensemble de la chaîne

L'obtention de cette certification illustre la volonté de Cegedim Assurances d'optimiser régulièrement ses dispositifs de contrôles internes et traduit l'engagement du management dans une politique de qualité et de maîtrise des risques.

Ainsi, et afin de confirmer la qualité de l'ensemble des processus métiers gérés pour ses clients, Cegedim Assurances a également engagé une démarche de certification ISAE 3402 Type I sur deux nouveaux processus des activités de gestion déléguée d'iGestion :

- « Financier » : appel de cotisations, règlement des prestations,
- « Exploitation ».

« Dans le prolongement de notre accréditation de Type 1 obtenue en novembre 2013, il était important de poursuivre notre démarche d'amélioration continue par le renforcement de l'exercice des contrôles de nos activités », déclare François KERZERHO, Directeur des services au sein de Cegedim Assurances.

« L'obtention de cette accréditation de niveau 2 confirme notre aptitude à pouvoir proposer un haut niveau de maîtrise opérationnelle à nos clients et à nos partenaires dans l'exécution des opérations qu'ils nous ont déléguées. Elle intervient dans le cadre d'une politique globale au niveau de l'ensemble des services de Cegedim Assurances (CETIP pour les opérateurs de tiers payant, iGestion pour la gestion Déléguée ainsi que notre Data Center pour les offres d'Infogérance), visant à fournir à nos clients des réponses concrètes aux exigences auxquelles ils doivent faire face dans le cadre du Pilier 2 de Solvabilité 2 ¹ ».

¹ Inclusion des activités externalisées dans le système de gouvernance des organismes.

*A propos de la norme
ISAE 3402 :*

La norme ISAE 3402, relative au contrôle interne des sociétés de services, a été publiée par l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Boards). Elle a pour objectif d'encadrer l'émission de rapports sur le contrôle interne mis en œuvre par les prestataires de services, en vue d'apporter la preuve d'un dispositif de contrôle efficace et adapté au regard des risques encourus. Cette norme est applicable depuis juin 2011, en remplacement de la norme SAS 70. Sa principale nouveauté consiste à impliquer fortement le management de l'entité certifiée et à l'amener à prendre de véritables engagements (continuité d'activité, qualité de service, sécurisation des données, etc.).

*A propos de
Cegedim Assurances :*

La Business Unit Cegedim Assurances regroupe l'ensemble des produits et services du Groupe destinés aux assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance, à travers ses filiales Cegedim Activ, Midiway, CETIP (tiers payant SP santé et iSanté) et iGestion. Cette BU rassemble des synergies sur l'ensemble de la chaîne d'échanges allant du professionnel de santé jusqu'à l'organisme d'assurance complémentaire.

*A propos de
Cegedim :*

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance. Leader mondial du CRM santé, Cegedim est également un des premiers fournisseurs de données stratégiques consacrées à ce secteur. Cegedim compte près de 8 000 collaborateurs dans plus de 80 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 912 millions d'euros en 2014. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus : www.cegedim.fr

Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup)

Contacts :

Aude BALLEYDIER

Cegedim
Relations Presse
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr

Guillaume DE CHAMISSO

Agence PRPA
Relations Presse
Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99
guillaume.dechamisso@prpa.fr